



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ENM

Question écrite n° 1501

## Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'École nationale de la magistrature (ENM). Depuis 2007, l'ENM s'est engagée dans une réforme en profondeur de son fonctionnement. Cette réforme a pour objectif de faire évoluer la formation qui y est dispensée. D'autre part, certains hommes et femmes politiques ainsi que des experts du milieu juridique se sont prononcés pour la suppression de l'ENM. Ils estiment que cela permettrait de former des magistrats plus indépendants. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur la réforme ou la suppression de l'École nationale de la magistrature.

## Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice rappelle son attachement à l'École nationale de la magistrature (ENM) comme à toutes les écoles de son ministère. Elle considère que la spécificité de l'ENM ne doit pas être remise en cause de même que sa vocation généraliste. La garde des sceaux ne partage pas l'opinion développée dans la question du député concernant la suppression de l'ENM. L'indépendance des magistrats n'est pas liée à l'existence d'une école nationale professionnelle mais en partie à la manière dont cette école assure la formation des magistrats. A ce titre, l'enseignement de l'indépendance au service des justiciables doit être un des objectifs significatifs de la formation de base des magistrats. Les premiers bilans réalisés par l'inspection générale des services judiciaires et par les premiers retours des auditeurs de justice laissent penser que des améliorations sensibles doivent être apportées à la formation initiale des magistrats tant du point de vue du fonctionnement de l'ENM, du séquençage de la formation que de la formation sur la place du magistrat dans l'État et la société. La garde des sceaux souhaite poursuivre le bilan commencé à son entrée en fonction avant d'annoncer les orientations qu'elle souhaite voir mettre en place sur la formation des magistrats.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1501

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 juillet 2012](#), page 4480

**Réponse publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7913